

Dans l'air du temps



Ces patrons qui aiment les bébés

Finis les trajets sans fin entre le boulot, la crèche et la maison. Les crèches d'entreprise fleurissent en Rhône-Alpes pour le plus grand bonheur des parents et des enfants.

Trouver une place en crèche est un véritable parcours du combattant. Pas étonnant lorsque l'on sait qu'en France, le manque de places en crèche ou chez les assistantes maternelles s'élèverait à 320 000, voire 430 000 selon la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf). Depuis 2004 pour pallier cette pénurie, une loi de finances, adoptée par l'État et la Cnaf, accorde une subvention aux entreprises qui créent une crèche ou réservent des places dans une structure externe. **Une solution financièrement avantageuse** pour les parents, avec des tarifs qui va-

rient en fonction des revenus, compris entre 0,33 centime et 2,63 € de l'heure.

Bébé heureux, parents sereins

Et une aubaine pour les sociétés spécialisées dans la création de crèches. Créée à Lyon en 2005, la société Garderisettes propose aux entreprises une prestation clé en main. Elle prend en charge l'intégralité de l'investissement (entre 500 000 et 1 million d'euros par implantation), avec l'aide de la CAF ; met en place du personnel Garderisettes qualifié et formé et gère pour le compte des

entreprises les procédures d'admission et de gestion quotidienne. Aujourd'hui, 5 crèches inter-entreprises ont déjà été créées pour un total de 250 berceaux et une est en projet à Annemasse. « *L'accueil des jeunes enfants est un problème pour un grand nombre de parents, et les entreprises se sentent concernées. Elles veulent coller au plus près aux attentes de leurs salariés. Notre rôle est de répondre à leurs besoins ou d'aller vers eux pour leur proposer de mettre en place une structure d'accueil* », explique Catherine Geantet, directrice de projet chez **People and Baby**, créateur de crèches clés en main sur toute la France.

Un concept qui séduit de plus en plus d'entreprises qui se lancent dans l'aventure seules ou en s'associant avec d'autres entreprises (crèches inter-entreprises).

C'est le cas pour Savoie Technolac au Bourget-du-Lac et son Bambilac, créé en novembre 2007.

Avec ses 33 berceaux, la crèche accueille du lundi au vendredi de 7 h 45 à 19 heures les enfants de douze entreprises du technopole. Cédric y dépose chaque matin sa petite Noa, 5 mois et demi : « Grâce à Bambilac, je gère facilement ma journée. Je peux voir ma fille quand je le souhaite et lui donner le biberon à midi, chose que je ne pourrais pas faire si elle était dans une crèche classique. » Même enthousiasme pour Brigitte salariée d'April Assurances à Lyon et maman de Kylie, 2 ans et demi qui fréquente la P'tite Hirondelle : « Le fait que l'entreprise prenne en considération nos besoins, c'est une chose exceptionnelle qui motive. » La solution crèche d'entreprise a également séduit l'aéroport Saint-Exupéry à Lyon qui avec Planète Câlines accueille de 5 h 30 à 22 h 15, 60 enfants de cinq entreprises différentes. **Un schéma**

« gagnant-gagnant », estime Lionel Cassagne, directeur du développement durable de la société des Aéroports de Lyon, créateur du projet. « Les parents savent qu'en cas d'incident de dernière minute, un retard d'avion par exemple, ils n'ont pas à s'inquiéter pour leurs enfants. Ils sont plus sereins avec ce mode de garde complètement adapté à leurs horaires. »

Fidéliser les salariés

La mise en place de crèches d'entreprise est un excellent moyen de redorer l'image d'une société, de diminuer le turn-over ou le nombre de démissions, mais elle facilite également le quotidien du salarié. Christel Jacquet, directrice de l'Innovation à Savoie Technolac explique : « Une crèche dans l'entreprise permet aux femmes de revenir

travailler après leur congé maternité et d'accéder plus facilement à des postes à responsabilité. C'est un véritable plus dans le recrutement, un signe distinctif par rapport à nos concurrents. » Plus qu'un outil de ressources humaines, la crèche d'entreprise permet aux parents de s'investir dans les projets pédagogiques. Hervé Valerian-Bessac, directeur des ressources humaines du Centre Léon-Bérard à Lyon explique : « Grâce aux Léonceaux, les parents qui travaillent dans les différents services ont pu se rencontrer. Cela améliore réellement les relations inter-services. »

En somme, un mode de garde qui satisfait tout le monde : l'entreprise diminue son taux d'absentéisme et fidélise ses salariés ; les parents travaillent plus sereinement et les enfants s'épanouissent pas trop loin de papa et maman. ■ C.A.



Bruno Vialard,
directeur des
ressources
humaines d'April
Assurances.

Des parents
plus tranquilles

« Nous avons décidé de créer une crèche lors de notre déménagement en septembre 2007. En effet, 78 % de nos salariés sont des femmes et la moyenne d'âge est de 32 ans, la maternité est donc une préoccupation essentielle. En créant La P'tite Hirondelle, nous avons tout simplement répondu à un besoin fort de nos salariés, c'est important pour nous. Depuis sa création la crèche accueille 28 enfants de 3 mois à 3 ans de 7 h 15 à 19 h 30. En à peine un an il est difficile de quantifier des résultats mais les parents sont plus tranquilles, ils n'ont pas à courir à l'autre bout de la ville pour récupérer leurs enfants. »

« Je cherchais une place en crèche pour mon fils, je me suis retrouvé sur une liste d'attente interminable ! En 2004, j'ai rencontré les acteurs de la petite enfance, la CAF et le Conseil général, avec l'intention de créer une crèche de quartier. Lors de cette entrevue nous avons évoqué la possibilité de créer une crèche pour les entreprises. En 2005, la première crèche inter-entreprises née d'une initiative privée voyait le jour, celle de Garderisettes. Elle disposait de 55 berceaux et accueillait des enfants d'une douzaine d'entreprises. Aujourd'hui nous disposons de 250 berceaux sur toute la région. »



Frédéric Fiore,
PDG et fondateur
de Garderisettes.

Pallier le manque
de places en crèche